

Convention-Cadre pour la destination Cévennes

Sous l'impulsion du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, quatorze acteurs institutionnels du tourisme ardéchois, gardois et lozérien se réunissent pour faire rayonner ensemble la destination Cévennes, à travers une Convention-Cadre visant à valoriser et promouvoir la destination Cévennes au travers d'un positionnement collectivement acté.



Les Plans d'Actions Concerté de Territoires

Fidèle à sa stratégie partenariale, le CRTL a entrepris, ces trois dernières années, de fédérer les principaux acteurs touristiques régionaux autour de dispositifs (les Plans d'Actions Concerté de Territoires et les Contrats de Destination) de valorisation des marques infrarégionales à forte notoriété touristique. Le PACT Cévennes permettra ainsi de mettre en lumière "une destination qui se veut le berceau d'un tourisme naturellement responsable et positif, porté par des habitant(e)s historiquement engagé(e)s dans la préservation d'un patrimoine unique, qui transforme et enrichit".

Le Plan d'Actions Concerté de Territoire pour les Cévennes est le 5ème dispositif de ce genre à voir le jour en Occitanie, après ceux concernant l'Aubrac, les Gorges du Tarn, le Sud-Ouest (Slow Tourisme) et la Margeride.

Le Plan d'Actions Concerté de Territoire Cévennes

Faisant fi des frontières administratives des territoires, le PACT Cévennes s'inscrit dans un périmètre géographique cohérent, à cheval sur deux régions (l'Occitanie et Auvergne-Rhône Alpes) englobant 3 départements, représentés par le Comité Départemental du Tourisme de la Lozère, l'agence de Développement Touristique de l'Ardèche et l'Agence de Développement et de Réservation du Gard, mais aussi 9 offices de tourisme ainsi que le Parc National des Cévennes. Il est doté d'un budget annuel de 75 000 € pour les trois prochaines années afin de déployer la stratégie de développement touristique de ce territoire, élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs signataires. Le plan d'actions du PACT Cévennes vise aussi bien les professionnels et acteurs du tourisme, leaders, relais d'opinion et habitants que les visiteurs et tout particulièrement les jeunes couples actifs sans enfants, les 25-35 ans, les familles avec jeunes enfants ou les groupes (jeunes, étudiants...), en privilégiant les ailes de saison et les clientèles émanant des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile de France.

LES PARTENAIRES : Agences Départementales du Tourisme d'Ardèche, du Gard et de la Lozère, le Parc National des Cévennes, et 9 Offices du Tourisme : 1 en Ardèche (OT Cévennes Ardèche), 5 dans le Gard (OT Cévennes Tourisme, OT Piémont Cévenol, OT Cèze Cévennes, OT Mont-Aigoual Causses Cévennes et l'OT des Cévennes Navacelles) et 3 en Lozère (l'Agence d'Attractivité Gorges, Causses & Cévennes OT Cévennes Mont-Lozère et l'OT du Mont-Lozère) + CRTL